

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021 COMPTE-RENDU

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et conformément aux dispositions adoptées par le Gouvernement pour freiner sa propagation, l'Assemblée Générale Ordinaire de Sodexo s'est tenue le mardi 12 janvier 2021, à 15 heures 30, dans les studios de Canal+ sis 48 quai du Point du jour – 92100 Boulogne-Billancourt à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

Cette Assemblée s'est tenue conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020 portant prorogation et modification de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 ainsi que du décret n° 2020-1614 du 18 décembre 2020 portant prorogation et modification du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 et du décret n° 2020-629 du 25 mai 2020 pour adapter le fonctionnement de certaines instances délibératives au contexte créé par la pandémie de Covid-19.

En effet, à la date de convocation de l'Assemblée Générale, des mesures administratives limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires faisaient obstacle à la présence physique à l'Assemblée Générale de ses membres et le Conseil d'Administration a pris la décision, à titre exceptionnel, de tenir cette Assemblée à huis clos afin de protéger l'ensemble des actionnaires, invités et organisateurs.

Les actionnaires ont été informés de la décision du Conseil d'Administration de tenir l'Assemblée Générale à huis clos, notamment par la publication d'un communiqué de presse en date du 15 décembre 2020, diffusé de manière effective et intégrale. Sodexo a ainsi indiqué les modalités particulières de tenue de l'Assemblée Générale et les modalités de vote offertes aux actionnaires dans ce contexte. Les actionnaires ont été invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site Internet de la Société, qui a été mise à jour ultérieurement pour préciser les modalités définitives de participation à l'Assemblée et notamment les modalités de participation à la séance de questions-réponses. À titre exceptionnel, les actionnaires ont eu la possibilité de poser des questions en direct par téléphone.

Malgré les circonstances, la Société a mis tout en œuvre pour que les actionnaires puissent exercer leurs droits à distance et en toute sécurité mais également pour que cet événement soit le plus accessible et le plus interactif possible. Les actionnaires ont ainsi été invités à participer activement à cette Assemblée en posant des questions en amont et au cours de cet événement par la mise en place d'une ligne téléphonique dédiée permettant de poser des questions en direct et l'Assemblée Générale a été retransmise en direct, en français et en anglais, sur le site Internet de la Société. En ligne avec les valeurs de Sodexo, cette réunion a également été rendue accessible aux personnes sourdes ou malentendantes grâce à des interprètes en langue des signes.

La réunion a été présidée par Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration. Cindy Cario, Secrétaire du Conseil d'Administration, a assuré les fonctions de secrétaire de séance.

Les fonctions de scrutateurs, lesquels ont été désignés en application des dispositions du décret n° 2020-1614 du 18 décembre 2020, ont été remplies par la société Bellon SA, représentée par Nicole Huard, et le FCPE *Groupe Sodexo Peps*, représenté par Arnaud Bastien, tous deux physiquement présents sur le lieu de l'Assemblée.

Étaient également présents, Denis Machuel, Directeur Général et Marc Rolland, Directeur Financier.

À titre exceptionnel cette année, compte tenu de l'organisation de l'Assemblée Générale à huis clos, le quorum définitif et le résultat des votes ont été arrêtés la veille de l'Assemblée, le lundi 11 janvier 2021, à 15 heures. Au total, 1 943 actionnaires, représentant 122 319 906 actions et 189 773 089 droits de vote, se sont exprimés par correspondance ou ont donné mandat à la Présidente ou à une autre personne de leur choix, représentant un quorum de 83,76 % des actions ayant droit de vote.

Par ailleurs, 6 formulaires de vote, correspondant à 803 actions et droits de vote, reçus hors délai ou non signés, ont été rejetés.

MESSAGE DE SOPHIE BELLON, PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir ouvert la séance et à titre d'introduction, Sophie Bellon a évoqué les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur l'activité de la Société. À l'instar de nombreuses autres entreprises, Sodexo, qui n'avait jusque-là jamais été aussi violemment affectée et qui a perdu près du tiers de son chiffre d'affaires au cours du 2nd semestre de l'exercice 2019-2020, a vécu en 2020 une année charnière. Afin de s'adapter au ralentissement brutal de certaines de ses activités, des mesures difficiles, voire douloureuses, ont dû être prises par la Société.

Malgré cette situation inédite pour Sodexo, qui est fondamentalement, et depuis sa création, une entreprise de croissance, cette crise brutale est aussi l'opportunité pour la Société d'accélérer la nécessaire transformation de ses modèles traditionnels de création de valeur, non seulement pour garantir sa pérennité mais également pour ouvrir de nouvelles voies de développement.

La Présidente a souligné la détermination du Conseil d'Administration à appuyer l'entreprise dans cette dynamique de transformation, en collaboration étroite et dans une relation de confiance avec le Directeur Général et le Comité Exécutif. Transformer le modèle de l'entreprise nécessite en effet le développement d'un mode de fonctionnement agile et décentralisé ainsi que l'alliance d'une vision et de stratégies globales à une autonomie de mise en œuvre au niveau local.

Sophie Bellon a profité de cette occasion pour remercier à nouveau les collaborateurs de Sodexo qui, face à l'urgence, ont su trouver les solutions concrètes pour répondre à des défis inédits. Elle a rappelé que cette crise avait mis en lumière le caractère essentiel et la valeur inestimable des métiers de Sodexo dont les équipes ont été en première ligne et ont soutenu le fonctionnement d'installations indispensables à la vie.

MESSAGE DE DENIS MACHUEL, DIRECTEUR GENERAL – ACTIVITE DE L'EXERCICE 2019-2020

Denis Machuel a tout d'abord rappelé que le plan stratégique de la Société, « Focus sur la Croissance », avait délivré des premiers résultats solides avec l'enregistrement sur l'exercice 2018-2019 d'une croissance interne du chiffre d'affaires de 3,6 %, la plus importante depuis sept ans, dynamique qui s'est ensuite confirmée au 1^{er} semestre de l'exercice 2019-2020 par une croissance de 3,2 %. Cet élan positif a été interrompu par la crise liée à la pandémie de Covid-19 et l'exercice 2019-2020 s'est soldé par un chiffre d'affaires accusant une baisse organique de - 12 %. Toutefois, grâce à une gestion extrêmement rigoureuse de la crise, les liquidités à fin août 2020 s'élevaient à 5,1 milliards d'euros, permettant à Sodexo d'aborder l'avenir avec confiance.

Pour faire face à cette crise et à la mise à l'arrêt ou le ralentissement de nombreux pans de son activité, la Société s'est fortement mobilisée dès février 2020, avec le soutien de la Présidente et du Conseil d'Administration, pour réduire le risque sanitaire et préserver la santé des équipes, des consommateurs et des partenaires de Sodexo, mais également pour assurer à tout prix la continuité des opérations du Groupe et de celles de ses clients, tout en préservant ses liquidités.

Dans le même temps, des solutions ont été trouvées pour préserver l'emploi et soutenir les équipes touchées par cette crise, par exemple en concluant des partenariats avec d'autres secteurs d'activité sous tension ou en s'engageant dans la création d'un Programme de soutien aux salariés, rendu possible notamment grâce à la solidarité des dirigeants du Groupe.

Denis Machuel a lui aussi chaleureusement remercié les collaborateurs de la Société. Ces derniers ont su démontrer leur agilité pour saisir toutes les opportunités de développement, par la vente de services additionnels de nettoyage et de désinfection, le lancement d'offres de livraisons de repas à Singapour ou au Brésil, la conclusion de nouveaux contrats comme celui de la réouverture en à peine 12 jours du Los Angeles *Surge Hospital* pour traiter les patients du Covid-19 ou encore le déploiement de centres de tests rapides de dépistage du Covid-19 au Royaume-Uni.

Grâce à cet esprit d'innovation et cette réactivité et au portefeuille unique de services de Sodexo, la nouvelle offre « Rise with Sodexo » a vu le jour pour permettre aux clients de relancer leur activité et de répondre aux défis sanitaires et opérationnels. Cette démarche a été renforcée par la création d'un Conseil Médical Consultatif et d'un label certifiant pour les sites de Sodexo, contrôlé par Bureau Veritas.

Face à la crise, est apparue la nécessité d'accélérer la transformation de Sodexo pour construire la croissance de demain. Initiée avant la crise par des choix stratégiques et des investissements ciblés, cette transformation se traduit par trois enjeux majeurs : rationaliser, investir et transformer.

La rationalisation passe par la réduction des frais de structure et des coûts centraux et le rapprochement des équipes du terrain, l'optimisation de la présence géographique du Groupe ainsi que celle de son portefeuille de services de Facilities Management.

Les investissements ciblés et clés sont poursuivis dans les domaines du marketing et des ventes, du digital, des datas et des systèmes d'information. Ces investissements, conjugués à des offres d'alimentation durable et responsable, permettent à Sodexo d'être toujours plus centrée sur les attentes des consommateurs et de répondre ainsi aux nouvelles attentes générées par la crise, par le renforcement de l'externalisation de services, par la demande croissante de services intégrés et les enjeux de flexibilité des espaces de travail.

Enfin, l'accélération de la transformation de son cœur de métier, la restauration, permet à Sodexo de proposer aux consommateurs des expériences de restauration multimodale et multicanale, renforcées par le digital et la complémentarité unique de ses solutions d'Avantages aux salariés, particulièrement adaptées au développement du télétravail. Ces investissements dans les nouveaux modes de restauration, tels FoodChéri, Zeta, Meican, et tout récemment Fooditude au Royaume-Uni, sont pleinement en phase avec les attentes d'aujourd'hui et de demain et seront l'un des moteurs de la croissance de Sodexo.

En conclusion, Denis Machuel a rappelé les engagements du Groupe en faveur d'une croissance responsable et inclusive. À ce titre, Sodexo intensifie ses efforts pour promouvoir des choix alimentaires sains et durables et pour réduire ses émissions de carbone et lutter contre le gaspillage alimentaire. À titre d'exemple, la Société a renouvelé cette année son partenariat avec le WWF et a été de nouveau reconnue par le *Dow Jones Sustainability Index* et par le *Carbon Disclosure Project* qui classe Sodexo parmi le petit nombre de leaders mondiaux dans la réduction des émissions carbone.

PRESENTATION DES RESULTATS 2019-2020

Marc Rolland, Directeur Financier, a présenté les résultats de Sodexo au cours de l'exercice 2019-2020, qui ont été marqués par deux périodes très contrastées.

Alors que la croissance interne du 1^{er} semestre s'élevait à + 3,2 % et était conforme à l'agenda stratégique « Focus sur la croissance » et aux objectifs, celle du 2nd semestre, significativement impactée par la pandémie de Covid-19, a baissé de - 27,5 %. Le chiffre d'affaires de la totalité de l'exercice 2019-2020 a baissé de - 12 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 19,3 milliards d'euros (- 12,1 % pour les Services sur Site et - 7,8 % pour les Services Avantages & Récompenses).

Malgré cette importante perte de chiffre d'affaires, les choix stratégiques que le Groupe a faits au fil des années ainsi que ses investissements ont permis d'assurer une certaine résilience au cours de cette crise.

Ainsi, sur le 2nd semestre, alors que les services de restauration ont baissé de - 42,2 %, les services de Facilities Management, qui représentent 40 % du chiffre d'affaires total des Services sur Site, n'ont diminué que de - 1,4 % et les Grands comptes intégrés mondiaux sont restés stables. Sur la même période, la baisse des Services aux Entreprises a été limitée à - 26 % en raison de la répartition équilibrée entre les services de Facilities Management et de restauration et entre les consommateurs cols blancs et cols bleus des industries essentielles qui ont continué à travailler même pendant le confinement. Dans ce segment, la répartition d'un tiers de contrats de mandat « Cost+ » et deux tiers de contrats de forfait « P&L » a aussi contribué à atténuer l'impact de la baisse soudaine du chiffre d'affaires.

En outre, les Avantages aux salariés, qui représentent 80 % des activités des Services Avantages & Récompenses, après avoir enregistré une baisse du volume d'émission de - 12 % au 3^{ème} trimestre, n'ont baissé que de - 4 % au 4^{ème} trimestre. La conversion digitale a augmenté de + 12 points en Europe par rapport au 4^{ème} trimestre de l'exercice précédent et de nouveaux partenariats ont été conclus avec des plateformes de livraison.

La marge d'exploitation du Groupe, à 2,9 %, affiche un recul de 260 points de base à taux de change courants et de 240 points de base à taux de change constants.

Plus précisément, la marge d'exploitation de l'activité Services Sur site s'élève à 2,6 %, combinaison d'une marge solide de + 5,5 % au 1^{er} semestre et d'une marge négative de -1,9 % au 2nd semestre, soit une baisse de 240 points de base sur l'exercice (à taux de change courants et constants) et celle de l'activité Avantages & Récompenses s'élève à 26,2 %, soit un recul de 480 points de base à taux de change courants et de 300 points de base à taux de change constants.

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à deux émissions d'emprunts obligataires (USPP) pour un total de 2,5 milliards d'euros et a remboursé ses placements privés américains d'un montant de 1,4 milliard d'euros.

Les liquidités générées par les opérations, à - 243 millions d'euros à la fin du 1^{er} semestre, puis – à 309 millions d'euros à la fin du 3^{ème} trimestre après un mois de mars 2020 très difficile avec un arrêt brutal des ventes au comptant, étaient positives à 624 millions d'euros à la fin de l'exercice grâce à une gestion opérationnelle proactive de la trésorerie, soutenue par les programmes de soutien gouvernementaux et en partie atténuée par le paiement de l'indemnité de remboursement de ses USPP.

Afin de protéger la trésorerie, les projets d'investissement ont été soit réduits, soit reportés et, sur l'exercice, les investissements se sont élevés à 393 millions d'euros, soit 2 % du chiffre d'affaires, contre 415 millions d'euros (1,9 % du chiffre d'affaires) pour l'exercice précédent. Ainsi, malgré la baisse significative du chiffre d'affaires et du résultat au 2nd semestre, la liquidité du Groupe est restée solide, avec près de 5,1 milliards d'euros en fin d'exercice, le taux d'endettement était de 67 % (contre 27 % à la clôture de l'exercice précédent) et le ratio d'endettement de 2,1.

À titre exceptionnel cette année, le Conseil d'Administration a toutefois décidé de ne pas proposer de dividende au titre de l'exercice 2019-2020. Cette décision a été prise par solidarité avec les collaborateurs mais également en vue de protéger le bilan face à la sévérité du ralentissement de l'activité et l'incertitude quant à la reprise.

Enfin, Marc Rolland a présenté la performance boursière de l'action Sodexo qui a enregistré sur l'exercice une baisse de – 42 %, contre – 10 % pour le CAC 40. Depuis sa cotation en 1983, l'action Sodexo a toutefois enregistré une progression 2,9 fois supérieure à celle du CAC 40.

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} TRIMESTRE ET PERSPECTIVES POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2020-2021

Denis Machuel a présenté ensuite le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2020-2021 ainsi que les perspectives pour le 1^{er} semestre de l'exercice.

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2020-2021 a enregistré une baisse de - 22,7 % (- 21,5 % hors effet de la Coupe du Monde de Rugby) par rapport au 1^{er} trimestre de l'exercice précédent. Les Services sur Site ont enregistré un recul de - 23,3 % et les Services Avantages & Récompenses un recul de – 5,6 %.

Compte tenu de ces résultats et du niveau élevé d'incertitude qui pèse sur le Groupe du fait de la pandémie de Covid-19 et en particulier de la possibilité de confinements supplémentaires à venir, la Société maintient ses prévisions de croissance interne négative comprise entre – 20 % et – 25 % sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2020-2021.

La performance du 1^{er} trimestre en termes de maîtrise des coûts et de négociation des contrats étant supérieure aux attentes, et malgré l'incertitude entourant l'évolution de la pandémie, la marge d'exploitation du 1^{er} semestre 2020-2021 est attendue, à taux de change constants, à au moins 2,5 %, au-delà des hypothèses initiales de 2 % à 2,5 %.

À plus long terme, en supposant que la crise sanitaire se terminera d'ici la fin de l'année calendaire 2021, le Groupe vise à retrouver un niveau de croissance soutenue et une reprise rapide de sa marge d'exploitation, au-delà du niveau de marge d'avant crise.

AUTRES INTERVENTIONS ET PRESENTATIONS

Sont également intervenus pendant l'Assemblée Générale, par le biais de vidéos pré-enregistrées :

- Federico J. González Tejera qui s'est présenté aux actionnaires, sa nomination en qualité d'Administrateur ayant été proposée au vote de l'Assemblée Générale ;
- Cécile Tandeau de Marsac, Présidente du Comité des rémunérations, qui a présenté les éléments de rémunération versés ou attribués à Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration, à Denis Machuel, Directeur Général et aux Administrateurs au titre de l'exercice 2019-2020 ainsi que les politiques de rémunération les concernant pour l'exercice 2020-2021 ;
- Caroline Bruno Diaz, associée du cabinet KPMG, qui a présenté les rapports du collège des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2019-2020 ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Il a également été projeté une vidéo présentant le Gouvernement d'entreprise de Sodexo au cours de l'exercice 2019-2020 (composition et travaux du Conseil d'Administration et des Comités).

SEANCE DE QUESTIONS - REPONSES

Dans une dynamique de progrès continu et en ligne avec les valeurs de Sodexo, il a été rappelé aux actionnaires que l'équipe en charge des relations actionnaires de la Société est à leur disposition tout au long de l'année.

Comme chaque année, les actionnaires ont eu la possibilité de poser des questions écrites à la Présidente du Conseil d'Administration à compter de la date de convocation de l'Assemblée et, à titre exceptionnel cette année, avec un délai de réception étendu au 2^{ème} jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale.

La Société a reçu une question écrite d'un actionnaire. Comme le prévoit la réglementation, cette question, ainsi que la réponse qui lui a été apportée, ont été publiées sur le site Internet de la Société dans le délai prévu par le décret n° 2020-1614 du 18 décembre 2020, soit avant la fin du 5^{ème} jour ouvré à compter de la date de l'Assemblée Générale.

Enfin, et malgré la tenue cette année de l'Assemblée Générale à huis clos, les actionnaires ont été invités à poser des questions en amont de cette Assemblée et pendant la réunion. La Société a en effet sollicité les membres de son Club Actionnaires en amont de l'Assemblée Générale pour qu'ils fassent part de leurs éventuelles questions auxquelles il a été répondu en direct pendant la session de questions-réponses. Par ailleurs, une ligne téléphonique a été mise à la disposition des actionnaires pendant cet événement pour leur permettre de poser des questions en direct sous réserve, pour les actionnaires au porteur n'ayant pas pris part au vote, d'avoir fourni au préalable un justificatif de leur qualité d'actionnaire.

Les questions suivantes ont ainsi été posées et les réponses suivantes ont été apportées en séance :

Question n°1 : La pandémie a bouleversé les modes d'organisation dans les entreprises. Près de 8 millions de télétravailleurs potentiels en France, soit 4 emplois sur 10, ont été dénombrés. Comment Sodexo, acteur majeur de la restauration sur site, va-t-il s'adapter à cette nouvelle donne qui perdurera sans doute par-delà la pandémie ?

Réponse : La pandémie a effectivement accéléré la tendance au télétravail. Pour Sodexo, cela affecte essentiellement son segment Services aux Entreprises et pourrait représenter une baisse de 400 à 500 millions d'euros du chiffre d'affaires annuel de cette activité (- 10 %).

Toutefois, la proportion de salariés en télétravail va augmenter de manière hétérogène selon les pays : l'augmentation du télétravail sera moindre dans les pays comme les Etats-Unis ou l'Angleterre où le télétravail était déjà très pratiqué et elle sera plus importante dans les pays où cette pratique était moins courante, comme la France ou le Brésil. En moyenne, l'augmentation devrait être d'environ 2 jours de télétravail par semaine.

Cette crise a démontré que ce n'est plus simplement le lieu du travail qui fait le lien entre Sodexo et le consommateur, mais l'offre proposée car dorénavant, le consommateur veut pouvoir manger ce qu'il veut, quand il le veut et à l'endroit où il se trouve.

Grâce à la richesse de son portefeuille (services en restaurants d'entreprise, Pass Restaurant ou livraisons de repas) et à la complémentarité de ses activités, Sodexo affiche un positionnement unique qu'elle va encore renforcer dans le futur grâce à son offre multicanale et multimodale.

Question n°2 : FoodChéri, société de livraison de repas que Sodexo a acquise il y a 4 ans, s'est lancée depuis peu dans l'Eco-Score, un indicateur qui informe de l'impact environnemental des plats qu'elle confectionne. Le télétravail couplé à la recherche permanente d'une protection de la planète sont-ils en mesure de relancer puissamment cet « alterfoodist » qui livre des repas à domicile ou au bureau ? Sodexo lui en donnera-t-il les moyens pour assurer une meilleure couverture du territoire national, voire un élargissement des créneaux de livraison ?

Réponse : L'investissement de Sodexo dans FoodChéri en janvier 2018 avait notamment été motivé par le besoin de s'adapter en permanence au consommateur. Outre la tendance à la hausse du télétravail et de la demande de livraisons de repas qui a été accélérée par la pandémie de Covid-19, le positionnement environnemental de FoodChéri est un réel élément de différenciation.

Les équipes de FoodChéri ont d'ailleurs développé une nouvelle offre, Seazon, qui est un service inédit de commande de repas ultra-frais, sur abonnement et accessible partout en France. Forte de son succès en région parisienne, FoodChéri continue son expansion et déploie ses services dans d'autres villes françaises qui présentent une large population de clients potentiels.

Par ailleurs, FoodChéri offre une réelle complémentarité avec les activités de Services sur Sites de Sodexo. Ainsi, quand certains sites étaient fermés durant la crise sanitaire, Sodexo a livré ses clients grâce à FoodChéri et les livraisons ont perduré lorsque les sites ont réouvert.

Enfin, FoodChéri présente d'importantes perspectives de croissance et les investissements de Sodexo sont et resteront à la hauteur de ces perspectives.

Question n°3 : Dans quelle mesure l'Etat a-t-il aidé la société Sodexo pendant la crise. Je pense que vous avez demandé de l'aide à Monsieur Bruno Le Maire pour le paiement du chômage partiel de vos employés. Est-ce exact ?

Réponse : En France, Sodexo a effectivement eu recours au chômage partiel quand cela était possible mais n'a sollicité aucun prêt garanti par l'Etat.

Question n°4 : Aucune société du CAC40 n'a mis en lumière les membres du Conseil d'Administration exerçant des rôles de Directeur Financier durant cette pandémie. Les actionnaires lambda ont besoin de connaître la situation actuelle de la société. Qu'en pensez-vous ?

Réponse : Les directeurs financiers et leurs équipes ont effectivement joué un rôle très important dès le début de la crise et Marc Rolland et son équipe n'ont pas fait exception. Si l'ensemble des collaborateurs de Sodexo se sont mobilisés face à la crise, avec beaucoup de talent, d'engagement et d'énergie, les équipes financières ont fait un travail remarquable, notamment en matière de recouvrement et de sécurisation des liquidités du Groupe. L'alliance des équipes financières et des équipes opérationnelles, qui est une des forces de Sodexo, a également montré toute son efficacité.

Au sein du Conseil d'Administration de Sodexo siègent deux Directeurs Financiers : Sophie Stabile (également Présidente du Comité d'Audit) et Emmanuel Babeau. Durant la crise, de nombreuses discussions ont eu lieu entre Marc Rolland et les Administrateurs, ce qui a contribué à augmenter notre capacité à gérer au mieux la crise.

Question n°5 : Avec cette pandémie de Covid-19, le Groupe a émis en date du 27 avril 2020 et du 17 juillet 2020, deux emprunts obligataires. A quels taux ? Pour un montant nominal de 2,5 milliards d'euros. Est-ce opportun que le Groupe ait procédé, en juillet et en août 2020, au remboursement par anticipation des placements privés américains (emprunts USPP) d'un montant nominal de 1,6 milliard de dollars ? Les actionnaires de Sodexo sont-ils quantifié négligeable ? Les Américains sont-ils plus importants à vos yeux ?

Réponse : Tout d'abord, avec la crise, le marché des billets de trésorerie s'est refermé dès le mois de mars 2020 et le Conseil d'Administration de Sodexo, afin de consolider la situation financière du Groupe, a décidé de procéder à deux émissions obligataires en avril 2020, la première pour 700 millions d'euros avec une échéance à 5 ans et un taux de rendement d'environ 0,8 %, la seconde pour 800 millions d'euros avec une échéance à 9 ans et un taux d'environ 1,1 %.

Sodexo a ensuite ouvert des négociations avec ses porteurs d'USPP pour modifier les conditions de ses *covenants* financiers afin d'anticiper l'effet de la crise sur le ratio dette nette / Ebitda. Ces négociations n'ont pas abouti, les conditions imposées par les porteurs américains concernant les *covenants* n'étant pas acceptables pour Sodexo. Celle-ci souhaitant privilégier son indépendance financière, le Conseil d'Administration a alors décidé de rembourser l'intégralité de l'encours de 1,6 milliard de dollars US et, afin d'assurer le financement du Groupe, de réemprunter à hauteur de 1 milliard d'euros. Deux nouvelles émissions obligataires ont donc été lancées en juillet 2020, une pour 500 millions d'euros à échéance 2024 à 0,5 % et l'autre pour 500 millions d'euros à échéance 2028 à un peu plus de 1 %.

À la clôture du 31 août 2020, tous les porteurs d'USPP avaient été remboursés et Sodexo n'était plus soumise à aucun *covenant* financier.

Question n°6 : Aucun dirigeant du CAC 40 n'a répondu à ma question pour inviter les 3 ou 4 piliers, dont votre Serviteur, des Assemblées Générales d'antan au siège social où l'Assemblée se tient à huis clos. Les actionnaires habituels des Assemblées Générales voient, quand les piliers ont posé leurs questions, les dirigeants prendre encore 3 ou 4 actionnaires lambda qui ont une seule question et c'est ainsi que se termine l'Assemblée en général.

Réponse : L'Assemblée Générale d'aujourd'hui se tenant à huis clos dans un studio d'enregistrement, seules sont présentes les 6 personnes sur scène. Même les administrateurs de Sodexo suivent l'Assemblée à distance.

Sodexo est attachée à la sécurité de ses actionnaires et de ses collaborateurs qui participent habituellement à l'Assemblée mais nous espérons vivement pouvoir retrouver tous les amis de Sodexo à la Seine Musicale lors de notre prochaine Assemblée Générale le 14 décembre 2021, de manière plus conviviale.

Question n°7 : Comment va M. Thierry Marx qui officie dans le restaurant de la Tour Eiffel ? Avec les confinements successifs, son moral est au plus bas. Je pense à lui quand je vois sur BFMTV des chefs cuisiniers qui viennent crier leur colère contre l'Etat. Je n'entends pas les plaintes de M. Thierry Marx. Il y a trois ans, je vous avais demandé quand M. Marx allait-il concocter un cocktail, dont il a le secret, pour l'Assemblée Générale.

Réponse : Comme tous les restaurateurs, MM. Thierry Marx et Frédéric Anton, qui officient aux restaurants de la Tour Eiffel, ont été affectés par cette crise mais ils respectent les mesures mises en place par le gouvernement, même s'ils ont bien entendu hâte de pouvoir reprendre leur activité et exercer à nouveau leur talent dès que les mesures auront été allégées.

Parmi nos équipes de restauration, certains sont en chômage partiel, d'autres continuent à travailler mais opèrent dans des conditions différentes d'avant la crise et parfois dans des cas extrêmes, comme les équipes qui servent des repas aux familles défavorisées aux Etats-Unis, ou nécessitant une réactivité accrue, par exemple au *Surge Hospital* de Los Angeles.

Quand les sites réouvrent, c'est avec une grande joie que les équipes peuvent de nouveau servir les consommateurs et montrer leur talent.

Nul doute que dès la réouverture des restaurants de la Tour Eiffel, Thierry Marx et Frédéric Anton pourront à nouveau émerveiller les consommateurs par leur talent. Ce qui est vrai pour eux l'est aussi pour tous nos chefs cuisiniers qui chaque jour ont à cœur d'apporter des moments de qualité de vie aux personnes que nous servons.

VOTE DES RESOLUTIONS

L'Assemblée Générale, réunie sous la forme ordinaire, a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration :

- Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2019-2020 ainsi que de l'affectation du résultat social de cet exercice.
- Renouvellement des mandats d'Administrateurs de Sophie Bellon, Nathalie Bellon-Szabo et Françoise Brougher pour une nouvelle durée de trois ans et nomination de Federico J. González Tejera en qualité de nouvel Administrateur pour une durée de trois ans également, en remplacement de Soumitra Dutta qui a émis le souhait de ne pas être renouvelé dans ses fonctions. Investie de l'entière confiance des Administrateurs, Sophie Bellon a également été reconduite par le Conseil d'Administration dans ses fonctions de Présidente.
- Renouvellement du mandat de KPMG S.A. en qualité de commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de six exercices.
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2019-2020 à Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration, à Denis Machuel, Directeur Général ainsi qu'aux Administrateurs.
- Approbation de la politique de rémunération de la Présidente du Conseil d'Administration, du Directeur Général et des Administrateurs pour l'exercice 2020-2021.
- Renouvellement du programme de rachat d'actions de la Société, pour une durée de 18 mois, destiné à couvrir les plans d'attributions gratuites d'actions, réduire le capital social par voie d'annulation d'actions et assurer la liquidité et animer le marché de l'action Sodexo dans le cadre du contrat de liquidité conclu entre Sodexo et Exane BNP Paribas.

Les résultats des votes de chacune des résolutions sont disponibles dans la section « Finance - Actionnaires - Assemblées Générales » du site Internet de Sodexo où la vidéo de cette Assemblée est également accessible en différé, en français et en anglais.